



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE CASSIS

L'an deux mille vingt-deux, le vingt-neuf du mois de mars, à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Ville de CASSIS s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame Danielle MILON, Maire.

N°32

Date de Publication
- 8 AVR. 2022
Date de Transmission au Contrôle de Légalité
- 8 AVR. 2022
Date de la convocation
22 mars 2022

Présents :

Mmes BRUNET, FIGARELLA, GOBET, HATEMIAN-SOLARI, HERVE GENOVESI, LAFAYSSE, MATEO, PADOVANI FAURE-BRAC, SAGAUT, VEILEX.

MM. BARRAL, BOYER, BURZIO, CHAIX, CHAUSSIDIÈRE, DENONFOUX, DE CANEVA, DE SOUSA, FAVIER, FIGAROLI, JULLIEN-FIORI, MACHERAS DE MONTILLET, REYMOND.

Pouvoirs :

Mme LABI-MALAKIAN à Mme le Maire
Mme LOVERA à Mme Patricia HATEMIAN-SOLARI
Mme VAUTRIN à Mme LAFAYSSE
M. MORTELETTE à Mme MATEO
M MAS-FRAISSINET à M. FAVIER

Monsieur Evan DE SOUSA a été élu secrétaire

Objet : Finances. Budget annexe des Affaires Portuaires et Maritimes. Adoption du budget primitif. Exercice 2022.

A la demande de Madame le Maire, monsieur DENONFOUX expose à ses collègues que :

Vu l'article 107 de la loi N°2015-991 du 07 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République,

Vu l'article L.1612-2 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les articles L.2312-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération relative au débat d'orientations budgétaires 2022 du conseil municipal du 3 mars 2022,

Vu le projet du Budget primitif 2022 du budget annexe des Affaires Portuaires et Maritimes,

Le rapporteur propose au conseil municipal d'adopter le budget primitif du budget annexe des Affaires Portuaires et Maritimes, exercice 2022, ci-annexé, équilibré en dépenses et en recettes comme suit :

Section d'exploitation
Section d'investissement

2 356 192.22 €
726 919.82 €

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide d'adopter à **l'unanimité** la proposition du rapporteur.

Ainsi fait et délibéré en Mairie de Cassis, le 29 mars 2022.

Le Maire
Danielle MILON

A circular official stamp of the Mairie de Cassis is partially obscured by a large, stylized handwritten signature in blue ink. The signature is written over the stamp and extends to the right with a long, curved flourish. The stamp contains the text 'MAIRIE DE CASSIS' and a central emblem.